

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
Paris :
Un an... 35 fr.
Six mois... 20
Trois mois... 12

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVINTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

25 Mai 1881.

Chronique générale.

Si cela continue, dans un mois il n'y aura plus un tiers des députés présents au Palais-Bourbon. Les deux dernières séances ont commencé par un déluge de demandes de congés de quinze jours. On n'a plus qu'un souci : préparer sa réélection ; et, devant ce souci, les Madier de Montjau et les Paul Bert eux-mêmes oublient leurs fureurs anticatholiques.

Il est vrai que M. Gambetta est lui-même à Cahors.

Avant son départ, M. Gambetta a eu au Palais-Bourbon une assez longue entrevue avec M. M. Farre et de Galliffet.

Dans les couloirs, on rattachait cette entrevue au soulèvement du Sahara oranais qui continue à préoccuper vivement l'opinion publique. On affirme que tous les généraux et les personnages influents de la colonie, consultés jusqu'à ce jour sur les moyens de réduire l'insurrection, ont donné comme premier conseil l'appel à d'autres fonctions de M. Grévy cadet.

UNE PIERRE D'ACHOPPEMENT.

Nous apprenons que plusieurs membres des différents groupes du Sénat vont présenter un projet de loi, déjà voté par la Chambre, sur la réforme électorale, d'après lequel le nombre de députés élus au scrutin de liste ne devra pas être supérieur à celui des députés nommés par le scrutin d'arrondissement.

Si nous en croyons les bruits qui circulent au Luxembourg, cet amendement serait voté même par les sénateurs partisans du

principe de la réforme électorale, mais qui trouvent l'augmentation du nombre des députés trop désavantageux pour le Sénat, en cas de réunion du Congrès.

D'autre part, on sait que plusieurs députés n'ont voté le scrutin de liste qu'à cause de l'amendement apporté par M. Bardoux à sa propre proposition, amendement d'après lequel, pour la prochaine législature seulement, chaque département conservera le nombre de députés qu'il avait avec le scrutin d'arrondissement.

C'est ainsi que plusieurs départements qui, actuellement, ont cinq députés, n'en auraient que deux ou trois avec le scrutin de liste, si la Chambre n'avait pas adopté la disposition transitoire de M. Bardoux.

Or, les députés, dont la stricte application de la réforme électorale ferait disparaître les sièges, sont décidés à voter contre le scrutin de liste si le Sénat le renvoie à la Chambre après l'avoir privé de l'amendement Bardoux.

Aussi se montre-t-on dans l'entourage de M. Gambetta quelque peu ému des intentions du Luxembourg et cherche-t-on à former à l'avance une majorité certaine contre l'amendement du centre droit.

On affirme que les listes républicaines pour les élections législatives sont déjà dressées et paraphées par le greffier du Palais-Bourbon. Le nom de M. Gambetta figure en tête de nombre de ces listes. A ceux qui s'étonneraient de voir le plébiscite en dépit des affirmations formelles de M. Gambetta, on dira qu'il a été impossible de résister aux vœux des populations. Quelques députés, membres de la commission du budget, ne croient pas que la session actuelle puisse se prolonger au-delà du 15 juin. Ce n'est là qu'un racontar, mais dont il convient de tenir compte, car il rencontre beaucoup de créance dans les cercles politiques et parlementaires, et nos amis feront sagement de se préparer dès aujourd'hui à une lutte électorale qui pourrait être beaucoup plus prochaine qu'on ne l'a cru d'abord.

M. Jules Simon a eu de fréquentes entrevues depuis deux jours avec M. Jules Grévy. De ces visites, quelques-uns déduisent que M. Jules Simon va mener au Sénat une campagne contre le scrutin de liste. Il est possible que M. Grévy essaie de se raccrocher à cette dernière branche ; mais on sait par expérience que les branches du Sénat sont d'une solidité médiocre. Nous croyons, quant à nous, que si M. Gambetta est parti pour Cahors, c'est que son siège est fait aussi bien à la Chambre haute qu'à la Chambre basse, et que M. Grévy restera seul avec M. Duhamel.

LE SCRUTIN DE LISTE

Et la presse allemande.

La Gazette nationale prévoit que M. Gambetta deviendra, au lendemain des élections prochaines, président du conseil des ministres.

La Gazette de l'Allemagne du Nord constate l'allégresse que la victoire du scrutin de liste a provoquée dans le camp des partisans de la politique de M. Gambetta. Déjà, dit-elle, on identifie le scrutin de liste avec la République elle-même, et l'on n'est pas éloigné de proclamer que M. Gambetta est le sauveur de la société.

La Germania du 24 se demande si c'est en vertu d'un malin calcul et pour précipiter la crise, ou si c'est dans l'espoir de gagner quelques sièges dans certains départements, qu'une partie de la droite a voté avec M. Gambetta.

La Poste estime qu'après la victoire du scrutin de liste, M. Gambetta ne saurait se soustraire à l'obligation de prendre le pouvoir au lendemain des élections prochaines. A ce point de vue, elle attend avec impatience le programme politique qui sera exposé dans le discours de Cahors.

La Gazette de Francfort estime que le scrutin de liste n'était réclamé ni par la démocratie, ni par la République, ni par le libé-

ralisme, et qu'il ne saurait y avoir un mode absolu d'élection.

Du moins, dit la Gazette de Francfort en terminant, le scrutin de liste aura ce bon côté qu'il mettra fin à une situation équivoque.

Voici l'opinion de la Gazette de Cologne :

« Une majorité à la dévotion de M. Gambetta serait un tonneau de poudre, pour ne pas se servir d'une image plus hardie, qui fera sauter en l'air la République de M. Grévy et qui, amenant une seconde dictature Gambetta, peut mettre l'Europe, l'Asie et l'Afrique en feu. »

Avant-hier, dans les couloirs mêmes du Sénat, M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait déclaré que son départ du ministère des affaires étrangères était imminent et que M. Grévy le suivrait de près.

Nous croyons savoir que M. de Saint-Vallier vient d'informer M. Barthélemy Saint-Hilaire que le prince de Bismark l'avait prévenu que l'Allemagne se proposait d'ouvrir des négociations avec le Sultan pour obtenir le protectorat du Maroc.

On télégraphie de Toulon, 23 mai :

« La frégate cuirassée la Victorieuse est arrivée ici. L'amiral Dupetit-Thouars est à bord de la frégate. »

» Le Tourville est rappelé à Toulon pour terminer ses essais. »

Les tournées électorales commencent. M. Tirard, ministre de l'agriculture, a quitté Paris dimanche pour entreprendre un voyage dans la Vendée. Il a passé la journée de lundi à La Roche-sur-Yon.

L'Ordre croit savoir qu'un député de la minorité déposera, avant la fin de la session,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

CHAPITRE VIII

UNE SOIRÉE BOURGEOISE

Ainsi que je l'ai dit, nous demeurions dans la même maison.

J'étais descendu chez lui pour le chercher, lorsqu'on apporta la carte d'une personne qui désirait le voir.

Cette carte portait le nom de M. Marthoré.

C'était un ancien négociant qu'avait connu son père.

En arrivant à Paris, Henri était allé lui faire une visite, celui-là lui avait rendu, mais ils ne s'étaient pas rencontrés et leurs relations en étaient restées là.

Comme je tenais à isoler mon ami, à empêcher toute autre influence de gêner la mienne, je l'avais dissuadé d'y retourner.

M. Marthoré avait dépassé la cinquantaine ; sa figure ouverte, pleine de bonhomie, provoquait tout de suite la sympathie ; on devinait une carrière

honnête et laborieuse que devait entourer la consécration publique.

Il commença par exprimer son regret de n'avoir pas connu plus tôt le fils d'un homme dont le souvenir lui était cher, puis ajouta :

— C'est un devoir de reconnaissance qui m'amène ici, et je serais déjà venu vous remercier d'avoir sauvé mon fils, si une absence de quelques jours n'avait retardé ma visite. Mon plus jeune enfant allait périr écrasé sous les pieds d'un cheval lorsque vous l'avez arraché à la mort en vous exposant vous-même. Cet acte de dévouement accompli, vous vous êtes dérobé précipitamment aux félicitations qui vous étaient dues, et j'ignorais encore le nom de celui auquel je dois un de ces services qui ne s'oublient pas, si l'institutrice de mes enfants n'avait pu me le dire. Vous ne l'avez pas reconnue ?

— Non, monsieur.

— Elle vous a bien reconnu, elle. C'est M<sup>lle</sup> Marie Duranton que votre père, quelque temps avant de mourir, avait fait entrer dans ma famille ; il me l'avait chaleureusement recommandée, et cependant ses éloges étaient au-dessous de la vérité, car je tiens à vous dire qu'il nous a fait un véritable cadeau. M<sup>lle</sup> Marie promenait ses élèves lorsqu'elle vous a aperçu ; en voyant approcher le parent qu'elle avait depuis longtemps perdu de vue, elle s'est oubliée à le regarder,

et c'est pendant cet instant de distraction que mon Georges s'est éloigné et s'est exposé au péril dont vous avez prévenu les conséquences. Elle se reprochait amèrement d'avoir un moment oublié la sollicitude dont elle ne s'écarte jamais, et cependant elle était heureuse de vous devoir le service pour lequel elle m'a chargé de joindre ses remerciements aux miens.

La conversation engagée sur ce ton de cordialité se prolongea ; j'y pris à peine part ; j'étais jaloux des éloges qu'on adressait à Henri et de l'accent affectueux dont lui parlait M. Marthoré.

Je remarquais que mon ami éprouvait, en l'entendant exprimer sa reconnaissance, une satisfaction qu'il ne cherchait pas à dissimuler.

Sa physionomie n'était pas celle qu'on lui connaissait dans nos réunions habituelles ; pendant qu'il causait, ses yeux reflétaient des sentiments qui rappelaient l'époque où son heureuse nature n'avait pas encore été altérée ; sa voix n'avait plus ces intonations qui trahissaient d'ordinaire l'ennui et le mécontentement de lui-même.

Ce fut pour moi comme un avertissement qu'il m'échapperait un jour si une influence rivale s'interposait entre lui et moi.

Je pris en défiance et en haine ce M. Marthoré qui m'apparaissait comme un adversaire ; au moment de se lever, celui-ci dit :

— J'ai demain une petite soirée, permettez-moi

d'espérer que vous voudrez bien vous y rendre. Ce sera pour moi une occasion de vous présenter à ma famille et à mes amis.

Il ne crut pas pouvoir se dispenser de me comprendre dans l'invitation, quoique je ne parusse pas faire sur lui une impression favorable.

Je ne me promettais que de l'ennui dans cette réunion bourgeoise ; cependant j'acceptai pour ne pas laisser Henri y aller seul.

Après le départ de M. Marthoré, je raillai, avec une malignité que je trouvais spirituelle, mon ami, au sujet de sa vertueuse aventure ; elle méritait assurément de trouver place parmi les traits de la morale en action, et ne manquerait pas d'obtenir sa récompense.

Il accueillit assez mal mes plaisanteries.

Au milieu de ses égarements, il avait conservé intacts les souvenirs de la famille ; pendant que dans son entourage nous professions pour eux un superbe dédain, il les respectait et, dans le naufrage de ses principes, le culte du foyer avait survécu.

Cette indépendance d'opinion qu'il manifestait me parut presque un acte de révolte ; je m'en irritai et cherchai à me venger en lui adressant une parole qui devait le blesser au vif.

— Après tout, repris-je, il paraît que ce monsieur est fort riche, tu as sauvé son enfant, tu pourras en profiter pour lui emprunter une somme

une proposition tendant à rendre gratuites les fonctions législatives.

Le scrutin que cette proposition provoquera sera très-intéressant à connaître.

La Chambre, par économie des deniers des contribuables, va discuter au premier jour la proposition de loi de MM. Casimir Perier et Franck-Chauveau, relative aux préfets et sous-préfets.

Cette proposition tend à substituer aux classes territoriales les classes personnelles et à augmenter les traitements des préfets. D'après elle, les préfets de première classe auront 30,000 francs de fixe et 6,000 à 10,000 francs de frais de représentation. De plus, on augmentera leur nombre. On fera de même pour la seconde classe, en sorte que, rien que pour les préfets, l'accroissement annuel des charges budgétaires s'élèvera à 119,000 fr.

Quant aux sous-préfets, le rapport de M. Casimir Perier demande pour eux une augmentation de 25,000 fr.

Le syndicat des cabaretiens de Lille a fait le relevé suivant :

« Depuis la nouvelle loi sur les débits de boissons, nous avons, dans le vieux et le nouveau Lille, 442 cafés et cabarets supplémentaires, ce qui, réuni aux 1,986 débits que nous avions, forme un total de 2,428 établissements à consommation sur place.

« La population lilloise étant d'environ 160,000 habitants, nous avons donc un débit de boissons par 64 habitants, compris les enfants de tout âge. »

Voilà un progrès véritablement républicain.

Nous lisons dans le *Morbihanais* :

« Un des expulsés du couvent des Capucins de Carnel, le Frère Antonin, qui avait été obligé de quitter Lorient à la suite de l'expulsion, vient de partir pour Constantinople.

« Ainsi, nos religieux trouvent en Turquie, sous le régime du Croissant et le gouvernement des sectateurs de Mahomet, une liberté que la France leur refuse.

« Nous demandons qu'on enlève de nos murailles la fameuse devise républicaine :

*Liberté, Egalité, Fraternité,*

et qu'on la fasse graver sur les murs du palais de Stamboul.

« Les Capucins sont toujours, à Constantinople, les aumôniers officiels de l'ambassade française. Les décrets du 29 mars n'ont pu traverser la Méditerranée. »

Garibaldi vient d'adresser à un ancien député italien la lettre suivante, à propos des affaires tunisiennes :

« Je suis ami de la France, et je crois qu'il faut faire tout ce qui est possible pour conserver son amitié.

d'argent qui arrivera fort à propos pour toi.

Cette idée d'exploiter un service rendu le fit bondir d'indignation ; tout ce qu'il y avait en lui de délicatesse et de fierté se révolta, et l'énergie hautaine de sa protestation me prouva que je ne l'entraînerais jamais au-delà de certaines limites.

— Comme il te plaira, lui dis-je froidement, avec une humeur mal déguisée.

Mais je me promis d'avoir l'œil ouvert.

M. Marthoré avait, dans un quartier retiré, du côté du boulevard des Invalides, une maison où il échappait au tumulte de la grande ville.

Quoiqu'il fût riche et étranger à tout calcul d'avarice, il vivait sans luxe, sans ostentation.

J'ai su depuis qu'il faisait beaucoup de bien, mais sans bruit, mettant autant de soin à cacher ses bienfaits que d'autres à appeler sur eux l'attention.

Ses relations n'étaient pas étendues et, dans ses réceptions, les parents et les amis formaient la grande majorité des invités.

En entrant, je fus frappé de la cordialité qui régnait dans cette demeure hospitalière.

Point d'affectation de luxe, point de ces toilettes exagérées qui témoignaient du désir de s'éclipser mutuellement.

Sur tous les visages je remarquais une expression de franchise et de bonne entente ; la gaieté s'épanchait avec abandon, aimable et courtoise ;

« Mais je suis Italien avant tout, et je donnerais certainement le reste de ma vie pour que l'Italie ne soit offensée par personne. Or, si on permettait à la France de s'emparer de la Tunisie, l'Italie serait non seulement outragée, mais menacée dans ses intérêts et dans sa sécurité.

« J'espère toujours que la France se contentera de la punition des assassins de quelques citoyens français, et qu'elle se retirera ensuite sans toucher à l'indépendance de la Tunisie, ni par une annexion, ni par un protectorat.

« Quoi qu'il en soit, la place de notre flotte est pour le moment dans le golfe de Tunis pour la protection de notre nombreuse colonie ; et 50,000 hommes avec les accessoires nécessaires doivent être prêts sur les côtes méridionales de nos deux grandes îles pour le même objet.

« G. GARIBALDI. »

Nous ne nous étions pas trompés sur les dispositions de l'Italie. Voilà Garibaldi qui prend la tête du mouvement anti-français. Dans les circonstances actuelles, l'agitation peut avoir un but révolutionnaire qui menace directement la monarchie italienne.

#### INTERDICTION DE LA *Fille du Tambour-Major* A MILAN.

Les feuilles italiennes nous apprennent que le préfet de la ville de Milan vient d'interdire les représentations de la *Fille du Tambour-Major*, par mesure de prudence.

Cette opérette, en effet, renferme une scène triomphale où les Français entrent en grande pompe dans cette ville italienne.

L'état des esprits faisait craindre que ces souvenirs n'amenassent des désordres.

#### NOUVELLES DE TUNISIE.

Béja, 24 mai, matin.

*Général Forgéot à guerre.*

Les reconnaissances et les travaux de cheminements ont continué en avant des brigades de la division Delebecque, dont les positions respectives n'ont pas été modifiées.

Le 23, les Mechnas ont fait des offres de soumission ; si ces offres sont sérieuses, nous n'avons plus devant nous que les dissidents les plus compromis et les réfugiés algériens.

Les Hamraus ont fait leur soumission au général Logerot comme les Mezfa et lui ont remis hier une partie de leurs fusils.

Aujourd'hui 24, le général Delebecque porte dans le haut de la vallée de l'Oued-Zen les brigades Galland et Cailliot pour opérer avec elles demain 25, avec le concours de la brigade Logerot qui fait séjour aujourd'hui à Souk-el-Tenin des Hamraus et celui de la garnison de Tabarque.

La Vienne doit déposer aujourd'hui cent cinquante mille rations à Tabarque, qui devient la base de ravitaillements et le dépôt d'évacuations de la division Delebecque.

Rien à signaler des autres colonnes aux

on voyait que la gaieté n'était pas simulée, que l'aménité ne servait pas de masque aux rivalités jalouses ; ce n'étaient pas, comme dans le monde auquel j'étais habitué, des fronts soucieux, des visages ennuyés sur lesquels on devinait des défiances réciproques.

Je remarquai avec dépit que je plaisais médiocrement.

Ces braves gens comprenaient instinctivement que je n'étais pas des leurs ; ils n'étaient pas à l'aise avec moi, je ne l'étais pas avec eux.

On était poli ; mais, à des nuances faciles à saisir, je devinais qu'on établissait une grande différence entre Henri et moi.

L'accueil qu'on lui fit était empressé, affectueux ; les félicitations qu'on lui adressa à l'occasion du service qu'il avait rendu portaient du cœur et il ne cachait pas le plaisir avec lequel il les recevait.

Il se retrouvait dans une atmosphère pour laquelle il était bien mieux fait que pour celle dans laquelle je l'avais habitué à vivre.

Il se laissait aller au charme de ces entretiens dans lesquels on lui témoignait une flatteuse sympathie.

Je le trouvais fort ridicule et, pour me soustraire à l'embarras dont je ne pouvais me défendre, je me réfugiai dans la salle de jeu ; là du moins j'étais dans mon élément.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

points occupés par nos troupes ; rien d'intéressant dans la division de Constantine.

Je pars pour Djedeïda.

On lit dans le *Daily Telegraph* :

Tunis, le 22.

« Le Sultan a prononcé la déposition du Bey de Tunis, mais les autorités françaises ont manifesté leur intention de le maintenir.

« Le maire de la ville, qui avait été destitué, a été réintégré dans ses fonctions après avoir fait des excuses à M. Roustan. »

#### Où est le Kroumir ?

I  
Voici la lettre officielle  
Qui nous arrive de Tunis,  
Marquant la fin de la querelle  
Qui nous causait tant de soucis.  
Ce document est fort bizarre,  
Car il permet de pressentir,  
En dépit du général Farre,  
Qu'il n'existe pas de Kroumir.

#### II

« Excellence !  
« Nous avons eu beaucoup de pluie,  
« Et nos soldats fort bien armés,  
« Mais n'ayant pas de parapluie,  
« Se sont promptement enrhumés !  
« Leur nez est rouge, leur œil pleure ;  
« Pas un d'entre eux ne peut dormir,  
« Mais qu'importe !... Jusqu'à cette heure,  
« Nous n'avons pas vu de Kroumir !

#### III

« L'autre jour, sur des monts arides  
« J'envoyai, musique en avant,  
« Dix mille de mes intrépides  
« Qui revinrent me rapportant  
« Un vieux marabout tout infirme,  
« Lequel ne cessait de gémir ;  
« Mais aucun d'eux, je vous l'affirme,  
« N'a pu rencontrer de Kroumir !

#### IV

« Nous avons vu dans les vallées  
« Pâître de superbes troupeaux,  
« Et sur les routes isolées  
« Des Arabes sur des chameaux.  
« Mais ces ennemis invincibles,  
« Dont le nom seul vous fait frémir,  
« Jusqu'à ce jour sont invisibles :  
« Nous n'avons pas vu de Kroumir !

#### V

« J'ai pris dans ces plaines humides,  
« Outre un froid aux pieds des plus vifs,  
« Un drapeau pour les Invalides  
« Et trois fusils inoffensifs.  
« En les voyant, Votre Excellence  
« Saura comprendre quels desirs  
« J'aurais eu d'envoyer en France  
« Un spécimen de ces Kroumirs !

#### VI

— « Pas de Kroumir ! s'écria Farre,  
« Alors, on va me contester  
« Le titre que, sans crier gare,  
« Je viens humblement d'accepter ! »  
Et depuis lors, au ministère,  
Farre, dès qu'il en voit venir,  
Demande à chaque militaire :  
— « Me rapportez-vous mon Kroumir ? »  
Pazzo.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 mai.

Un certain mouvement de reprise se produit après l'inscription des premiers cours. Le 5 0/0 fait 119.70. On est à 87.35 sur l'amortissable. L'Italien est bien tenu à 91.85.

La Banque de France continue son mouvement ascensionnel à 5,650. La Banque de Paris se traite à 1,280, et le Comptoir d'escompte à 1,030. Le Crédit mobilier est fort demandé à 740. Les affaires dont la Société s'occupe très-activement doivent lui laisser d'importants bénéfices.

L'action du Crédit foncier se maintient au-dessus de 1,703.85. Ces cours doivent paraître d'autant plus avantageux que nous approchons de la mise à exécution des projets relatifs au tiercement du capital social. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 955.

Les actions des magasins généraux d'Algérie sont bien tenues à 700. Les capitaux de placement témoignent de beaucoup de faveur à l'égard des obligations de la Compagnie auxiliaire des chemins de fer. Ces titres rapportent 5.12 0/0 par an, tandis que les obligations similaires de nos grandes Compagnies de chemins de fer donnent à peine 4 0/0.

Une entreprise sans avenir qui prend le titre de Société générale des Bitumes et Asphaltes français et d'entreprise de travaux publics cherche à émettre 16,000 obligations de 500 fr. Les capitalistes ne sauraient trop s'éloigner de cette valeur.

La Société générale française de Crédit se négocie à 810.

La Banque nationale est en voie de progression constante. On cote 945.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous avons reçu hier la lettre suivante :

Saumur, 24 mai.

Monsieur le Rédacteur,

« Permettez-moi d'ajouter un seul mot à l'une des considérations émises dans votre article sur l'incident de l'Hospice.

« Si MM. les ministres des cultes révoqués ont été admis dans les commissions des Hospices, même dans les villes où le chiffre des protestants est très-faible, c'est évidemment parce que le clergé catholique n'a jamais été exclu de ces commissions, et que, généralement catholique de ces établissements. Par un sentiment de véritable libéralisme, on a fait une place aux ministres protestants dans les commissions, pour que les malades protestants ne pussent pas être dans un hôpital catholique.

« Mais du moment que le clergé catholique est exclu, comment MM. les ministres ont-ils le cœur de rester dans ces commissions et encore mieux de s'y prêter à des mesures de persécution ? Le plus vulgaire leur dire que leur place n'est plus là ? Un tel oubli de ce sentiment, dans un but évident d'empiètement et de vexation, sans considérer à quels alliés ils donnent la main, est vraiment inqualifiable ; et il me semble que, si j'étais protestant, le rouge m'en monterait à la figure.

« Qu'ils disent donc et qu'ils écrivent ce qu'ils voudront, rien que cela les juge.

UN DE VOS LECTEURS.

Dans la liste des Angevins qui ont exposé au Salon de 1884 (section de peinture), nous remarquons :

CORBINRAU (Auguste-Charles), né à Saumur, élève de M. Hébert.

*La Prière exaucée* (scène de mœurs italiennes) ; *Portrait de M. le docteur T.*

QUESNAY DE BRAUREPAIRE (Alfred), né à Saumur :

*Huningue 1815* (toile militaire).

#### COURSES DE VERRIE-SAUMUR

##### Deuxième Réunion

JEUDI 30 JUIN 1884.

**Prix du Château de Marson** (Course de haies. — Gentlemen. — Welter handicap). — Un objet d'art offert par M. Baillou de la Brosse, pour chevaux de chasse, d'arme et de promenade, domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course et n'ayant pas, en 1881, pris part à une course publique autre que celles réservées aux chevaux de chasse, d'arme ou de promenade. — Entrée : 20 fr. au second — Distance : 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au lundi 27 juin, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

**Prix du Parc** (Course de haies. — Handicap). — 1,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée : 100 fr., forfait 25 fr. Les entrées au premier après que le second aura doublé la sienne. Les jockeys courant contre les gentlemen prendront 3 kil. de surcharge. — Distance : 2,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. Publication des poids le vendredi 24 juin.

**Prix de Verrie** (Grand Steeple-Chase — Handicap). — 2,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. — Entrée : 150 fr., forfait 50 fr., moitié au premier, moitié au second. — Tout gagnant de la journée prendra 4 kil. de surcharge. Les gentlemen prendront 3 kil. de décharge. — Distance : 4,000 mètres et 22 obstacles environ.

Engagements jusqu'au mardi 21 juin, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. Publication des poids le vendredi 24 juin.

**Prix de Saumur** (Cross Country-Steeple-Chase. — Gentlemen). — 1,000 fr. pour hacks et hunters n'ayant jamais pris part à une course autre que celles réservées aux hacks et hunters, et pour tous chevaux à réclamer pour 2,000 fr. — Entrée : 50 fr. — Les entrées au second, jusqu'à concurrence de 500 fr. — Poids commun : 68 kil. — Les chevaux inscrits au Stud-Book prendront 5 kil. de surcharge. — Distance : 4,000 mètres environ. — MM. les propriétaires devront indiquer dans leurs lettres d'engagements si leurs chevaux doivent être considérés comme hacks ou hunters ou comme étant à réclamer pour 2,000 fr. — Tenue de chasse. Engagements chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris, jusqu'au mardi 21 juin, avant midi.

**Militaire (2<sup>e</sup> série)** — (Cross Country-Steeple-Chase). — Un objet d'art pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et livrés par les remonte de l'État. — Cavalerie de réserve, 77 kil. ; cavalerie de ligne et artillerie, 75 kil. ; cavalerie légère et autres armes, 72 kil. Les chevaux de pur sang de cette catégorie à quelqu'arme qu'ils appartiennent porteront 77 kil.

Tout gagnant d'un steeple-chase militaire de 2<sup>e</sup> série portera 3 kil. de surcharge ; tout gagnant de deux steeple portera 5 kil. — Distance : 4,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au lundi 27 juin, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

**2<sup>e</sup> Prix du Fagot** (Course de haies. — Gentlemen). — Un objet d'art et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade engagés ou qualifiés pour le prix du Château de Marson (le gagnant excepté), montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. — Entrée : 20 fr. — Poids libre.

Engagements jusqu'au lundi 27 juin, avant midi.

mid, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

### Commission :

Présidents honoraires : M. le Sous-Préfet de Saumur ; M. le Colonel commandant l'École. Président : M. le comte de Maille. Vice-Président : M. le commandant Piéti. Commissaires : M. le capitaine de Piolant ; M. le capitaine de Beauchêne ; M. de Cahouët ; M. le baron Hainguerlot ; M. E. Proust ; M. G. Guinebert.

Pour copie conforme : G. GUINEBERT.

Pour tous renseignements et pour les souscriptions, s'adresser à M. Guinebert, rue d'Alsace, 8, à Saumur.

Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, TIR AUX PIGEONS. Le dimanche 3 juillet, RALLYE-PAPER.

**THEATRE DE SAUMUR.** — Samedi prochain 28 mai, la troupe parisienne de M. Simon donnera une représentation de la *Papillonne*, comédie en 3 actes, de Victorien Sardou, et de *Divorçons* avec M<sup>lle</sup> Marie Kolb.

Le dimanche 5 juin, représentation de M. Dupuis, des Variétés : la *Roussotte*, comédie-vaudeville en 4 actes. M. Dupuis jouera le rôle de Médard, qu'il a créé. Le spectacle commencera par le *Bouquet*, vaudeville en 4 acte.

### MONTREUIL-BELLAY.

L'église de Montreuil-Bellay vient d'être l'objet d'une nouvelle profanation.

Il ne s'agit plus de l'enlèvement et du transport en plein champ d'une statue de la Sainte-Vierge.

Cette fois, ce sont les vases et les flambeaux ornant l'autel de la Sainte-Vierge qui ont été brisés, et les fleurs jetées à terre.

La justice pense avoir découvert le coupable et a procédé immédiatement à son arrestation.

C'est un malheureux ouvrier couvreur surexcité par la boisson et sans doute aussi par les doctrines anti-religieuses qui ont cours de nos jours.

Faut-il s'étonner, après cela, d'un tel acte de vandalisme ?

La veille même avait lieu un brouyant enterrement civil auquel assistaient, en dehors des parents et des amis personnels du défunt, un grand nombre de personnes de Saumur et des environs qui ont trouvé là une occasion de manifester autour d'un cadavre.

Que venaient faire à sa sépulture les personnes qui lui étaient indifférentes, sinon inconnues ?

Leur présence ne s'explique, nous le répétons, qu'au point de vue d'une manifestation anti-religieuse.

Le malheureux ouvrier dont nous parlons a vu cela ; peut-être faisait-il lui-même partie du cortège !

Libre-pensée et athéisme, c'est tout un, s'est-il dit sans doute ; et alors, dans son aveuglement et sa rage, il s'est acharné aux objets du culte, se vengeant ainsi de Dieu qu'il ne pouvait atteindre autrement.

Où l'aura conduit son esprit d'irréligion ? En prison.

**Martigné-Briant.** — La semaine dernière, le nommé Cesbron (Louis), cultivateur à Martigné-Briant, étant sorti de chez lui pour aller chercher un seau d'eau, est tombé accidentellement dans son puits et s'y est noyé.

Le tribunal de Perpignan vient de juger que l'on commet une injure en donnant à quiconque le nom de *Kroumir*.

Il paraît qu'un journal du crû, l'*Eclair*, s'était permis d'appeler *Kroumirs*, *acrobates*, *saltimbanques* et *paillasses* les catholiques qui, le lundi de Pâques, avaient fait cortège aux prêtres portant le Saint-Sacrement aux malades. Les catholiques ont trouvé que *Kroumir*, etc., était trop fort d'injure, et ils ont assigné.

L'*Eclair* a été condamné à 100 fr. d'amende et 4,000 fr. de dommages-intérêts.

Qu'on se le dise !

### Faits divers.

M<sup>lle</sup> Turquet, femme du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, a succombé avant-hier à une fièvre scarlatine dont elle avait été atteinte il y a quelques jours seulement.

Un grave accident s'est produit au tir militaire, situé derrière la cartoucherie de Douai.

Le capitaine Vilette, du 30<sup>e</sup> régiment d'artillerie, présidait des expériences de tir, lorsqu'il eut la malheureuse idée de vouloir traverser le tir.

Au même moment, une détonation retentissait et une balle traversait le bras droit du capitaine à la hauteur du coude.

L'artère et les vaisseaux ont été broyés, une hémorragie très-forte se produisit ; elle aurait infailliblement amené la mort à bref délai si un collègue du blessé n'avait eu l'heureuse idée de comprimer fortement l'artère dans le haut du bras atteint.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, le capitaine Vilette a reçu les soins les plus pressés. On a pu lui faire subir l'opération de la ligature.

Son état, bien que grave, est aussi satisfaisant que possible.

C'est une entrée de souveraine que Sarah Bernhardt a faite la semaine dernière au Havre. La ville avait pris un air de fête, et lorsque, vers dix heures du matin, l'*Amérique* s'est présentée à l'ouverture du port, plus de 30,000 personnes encombraient les quais.

Une députation de la Société des sauveteurs du Havre s'est rendue à bord, ayant à sa tête M. Eugène Grosos, l'initiateur de la réception, qui a adressé à M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt le speech suivant :

« Madame, j'ai l'honneur de vous présenter une délégation de la Société des sauveteurs du Havre, qui vient vous souhaiter la bienvenue, et vous témoigner toute sa reconnaissance pour la sympathie que vous nous avez si chaleureusement exprimée, par votre dépêche transatlantique. Nous venons aussi pour vous féliciter du succès immense que vous avez obtenu partout où vous avez passé pendant votre long et hardi voyage. Vous avez maintenant conquis dans les deux mondes une popularité, une célébrité artistiques incontestables, et votre merveilleux talent, joint au charme de votre personne, ont affirmé à l'étranger que la France est toujours le pays de l'art, le berceau de l'élégance et de la beauté.

« Un écho déjà lointain des paroles prononcées par vous en Danemark, marquant un souvenir grave et triste, frappe encore nos oreilles. Il nous répète que votre cœur est aussi grand, aussi français que votre talent, et qu'au milieu des fiévreux et brillants succès du théâtre, vous n'avez jamais oublié d'associer votre patriotisme à vos triomphes.

« Tous nos sauveteurs m'ont prié d'exprimer leur admiration à la charmante bienfaitrice, dont la main généreuse s'est tendue si spontanément vers notre pauvre mais noble société. Ils vous offrent ces fleurs qu'ils ont cueillies sur le sol de la patrie, sur la terre de France, où vous en trouverez partout sous vos pas. Elles méritent que vous les recueillez, car elles vous sont présentées par les mains les plus braves et les plus loyales de nos sociétaires. »

Depuis deux ans, Sarah avait promis à la Société des sauveteurs du Havre de donner une représentation à leur profit. Le président de cette Société, M. Grosos, lui avait rappelé cette promesse par dépêche, et, par dépêche aussi, Sarah répondit qu'elle jouerait le lendemain même de son débarquement au Havre.

Sarah Bernhardt a tenu sa promesse, et une représentation de gala a été offerte par elle au profit de la Société des sauveteurs. L'éminente comédienne a voulu saluer la terre de France par une bonne action.

On annonce le décès de M. le marquis de Casariera, propriétaire d'une des plus grandes fortunes de Paris. Ce grand seigneur espagnol avait commencé à Madrid comme simple maçon ; il devint entrepreneur, puis millionnaire, et de millionnaire marquis. Sa passion était le théâtre. Il était inscrit sur le grand-livre de la Dette publique pour une somme de 800,000 fr. de rente en une seule inscription.

### BOURSE DE PARIS

DU 24 MAI 1884.

Rente 3 0/0.	86 15
Rente 3 0/0 amortissable.	87 35
3 0/0 amortissable (nouveau).	86 90
Rente 4 1/2.	114 25
Rente 5 0/0.	149 45

### ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 23 avril au 20 mai.

N <sup>o</sup> D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.						
BOUCHERS MM.									
1	Biémeau.	1	1	1	1	1	1	6	33
2	Corbineau.	6	8	1	1	14	39	41	54
3	Pichot.	1	1	1	1	1	1	1	15
4	Biémeau-Jr.	1	1	1	1	1	1	1	15
5	Béchereau.	1	1	1	1	9	20	10	32
6	Boutin.	7	4	1	1	15	56	43	62
7	Laigle.	1	1	1	1	3	26	3	18
8	Maillet.	3	1	1	1	10	13	17	20
9	Chalot.	14	2	1	1	17	42	76	45
10	Pallu.	2	1	1	1	8	44	20	39
11	Groleau.	1	1	1	1	5	26	6	23
CHARCUTIERS MM.									
1	Dutour.	1	1	1	1	1	1	15	5
2	Raineau.	1	1	1	1	1	1	4	4
3	Baudouin.	1	1	1	1	1	1	20	6
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	4	3
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	9	2
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	10	1
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	6	4
8	Moreau.	1	1	1	1	1	1	11	5
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	5	1
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	3	3
11	Cupit.	1	1	1	1	1	1	2	5
12	Biémeau-Jr.	1	1	1	1	1	1	1	2

### Médecine

I. *Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure.* — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN (au sel de Berthollet). — La boîte : 2 fr. 50.

II. *Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc.* — Faire usage des PASTILLES et des POUDES DE PATERSON, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50 ; Poudres, 5 fr.

III. *Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses.* — Le VIN DE BELLINI, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès ; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

IV. *DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET.*  
Elixir dentifrice de Dethan : le flacon... 2 fr.  
Poudre dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.  
Opia dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.  
Dépôt chez ANDR. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

### AVIS

AUX CAPITALISTES, RENTIERS ET PROPRIÉTAIRES

### L'AGRICULTURE AMÉRICAINE

Enrichissant les Propriétaires et Agriculteurs Français.

La Société Foncière et Agricole des États-Unis a pour but de créer au Texas une immense exploitation agricole.

Sa base d'opérations est une propriété de 40,000 hectares qu'elle possède dans le pays et qu'il s'agit de faire produire. Les terrains sont merveilleusement fertiles, et s'adaptent à toutes les cultures, même à celle de la vigne. Le vin du Texas fait déjà concurrence à celui qu'on récolte en Californie.

La France est tributaire de l'Amérique dans de vastes proportions. C'est par centaines de millions que se chiffre l'importation annuelle de produits agricoles dont le prix de revient interdit à la France toute possibilité de concurrence.

De là, il résulte que le prix de la terre augmentera en Amérique dans des proportions considérables et qu'en France on doit plutôt s'attendre à une diminution, eu égard à cette redoutable concurrence de la production américaine.

L'impôt, le prix de la main-d'œuvre, les frais de toute espèce augmentent à mesure que la fertilité du sol s'affaiblit.

C'est tout le contraire en Amérique et surtout au Texas où un hectare de terrain, qui n'a coûté à la Société que 200 francs, peut rapporter 200 fr. par an, et acquérir une valeur décuple dans un avenir prochain, par suite de la création continue de chemins de fer, dont le plus grand traverse les propriétés de la Compagnie dans toute leur longueur et y a établi cinq stations.

L'avenir de l'agriculture est dans cette partie du Nouveau-Monde, où la terre possède tous ses éléments de fécondité, tandis que chez nous le sol est épuisé.

Il faut déplacer les forces productrices. La Société foncière et agricole des États-Unis émet 20,000 obligations, dont le capital et les intérêts sont garantis dix fois, par le sol et sa mise en valeur.

L'idée est grandiose et pratique tout à la fois. Elle est patronée par des hommes dont la compétence et l'honorabilité sont la meilleure de toutes les garanties.

Nous avons nommé, entre autres, M. Barral, l'éminent secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de France.

Pour nous, après avoir sérieusement étudié les documents émanant d'un juge aussi éclairé, nous sommes convaincus que les obligations de la Société foncière et agricole des États-Unis constituent un placement de premier ordre et de tout repos.



Les Directeurs de la

MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf

Paris

adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1884  
contenant toutes les séries de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS dent-sauzon très belle draperie... 15 19 22

VÊTEMENTS complets haute nouveauté et unis... 29 35 40

HABILLEMENTS complets drap noir Sedan... 35 42 48

VÊTEMENTS complets, coutil et soie... 9 75 12 15

1<sup>er</sup> COMMUNION vêtement complet, drap noir fin... 10 12 15

COSTUMES d'enfants, drap nouveauté... 5 7 9

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA

Maison du PONT-NEUF, PARIS

SANS SUCCURSALES

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHE-BOUCAULT.

### SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

### REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N<sup>o</sup> 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Compara, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; Besson, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**A CÉDER**  
**UN MAGASIN DE PARAPLUIES**  
 BIEN ACHALANDÉ  
 Avec Articles de Parfumerie, Mercerie,  
 Ganterie, Cravates et Tapisserie.  
 S'adresser à M<sup>me</sup> PICARD-OGER, rue  
 du Portail-Louis, 32. (203)

**A LOUER**  
 Pour la Saint-Jean 1881,  
**UNE MAISON**  
 Sise rue de Bordeaux, n° 50,  
 Avec Jardin, Cour, Écurie  
 et Remise.  
 S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT,  
 rue de Bordeaux, n° 60. (376)

**A LOUER**  
 Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
 Avec BEAU JARDIN bien  
 arboré.  
 Située rue Duncan, n° 1 (Basses-  
 Perrières).  
 S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> MÉ-  
 ROUAS, notaire.  
 Pour visiter les lieux, à ladite mai-  
 son. (300)

**SOCIÉTÉ FONCIÈRE**  
**ET AGRICOLE**  
 des ETATS-UNIS

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE  
 3, Rue de la Bourse, Paris  
 Capital Social : 8,000,000 de Francs  
 (Statuts et titres de propriété déposés en l'étude de  
 M<sup>e</sup> GENTEN, notaire à Paris, 6, boulevard  
 de Strasbourg).

**SOUSCRIPTION PUBLIQUE**  
 à 20,000 Obligations de 500 Fr.  
 Destinées à la mise en valeur de 40,000  
 hectares de terre dont la Société  
 est propriétaire au Texas.

**INTÉRÊT ANNUEL : 30 FRANCS**  
 Payables par semestre, les 15 Avril et  
 15 Octobre de chaque année, aux  
 Caisses de la Société, à Paris, 3, rue  
 de la Bourse, et dans les départe-  
 ments, chez les Banquiers et Corres-  
 pondants de la Société.

**Remboursement à 500 Fr.**  
 En 30 ans par tirages semestriels.—  
 Le 1<sup>er</sup> tirage aura lieu le 1<sup>er</sup> avril  
 1882.

**Prix d'Émission : 450 Francs.**  
 JOUISSANCE DU 15 AVRIL 1881

**Payables :**  
 En souscrivant..... Fr. 50  
 A la répartition..... 100  
 Au 15 juillet..... 150  
 Au 15 oct. (moins le coupon de 15 fr.) 135  
**Net à payer. . . Fr. 435**

Le coupon de 15 fr., échéant le 15  
 octobre 1881, sera reçu en déduction  
 du versement à faire à la même épo-  
 que.

Les souscripteurs auront à toute  
 époque, à partir de la répartition, la  
 faculté d'anticiper la totalité des ver-  
 sements ultérieurs, sous bonification  
 d'intérêt aux taux de 5 0/0.

En tenant compte de la bonification  
 d'escompte, les souscripteurs qui libè-  
 reront leurs titres à la répartition au-  
 ront à verser 446 fr. 85 par obligation,  
 jouissance du 15 avril 1881.

L'intérêt de 30 francs par obliga-  
 tion libérée à la répartition représente  
 un revenu net de 6.70 0/0, non com-  
 pris la prime de remboursement et de  
 7 0/0 y compris la prime de rembour-  
 sement.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**  
 M. le comte de CONSTANTIN, pro-  
 priétaire, membre de la Société des  
 agriculteurs de France, *Président*;  
 M. P. du BELLET, propriétaire, an-  
 cien magistrat à la Louisiane;  
 M. E. GUILLAUME, O. S., proprié-  
 taire, membre de la Société des  
 agriculteurs de France et de la  
 Société Nationale d'Encouragement  
 à l'Agriculture;  
 M. LAMBERT, propriétaire, membre  
 de la Société des Agriculteurs de  
 France et de la Société Nationale  
 d'Encouragement à l'Agriculture;

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**  
 DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des **rhumatismes aigus et chro-  
 niques, goutte, lumbago, sciatique, migraines.** 10 fr.  
 le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT  
 ORDINAIREMENT.  
 Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville ;  
 à Saumur, chez M. NORMANDINE.  
 N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de  
 20 francs. (689)

M. le vicomte A. de LINIERS, membre  
 de la Société des Agriculteurs de  
 France.

**LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE**  
**Les 30 et 31 MAI 1881**  
 A PARIS

**Au Siège de la Société, 3, rue  
 de la Bourse**

**DANS LES DÉPARTEMENTS**  
**Chez tous les Banquiers ou**  
**Correspondants de la Société**  
 Les formalités seront remplies pour l'Ad-  
 mission à la cote officielle

On peut souscrire dès à présent par  
 correspondance. Les lettres devront être  
 accompagnées du premier versement.

Des certificats provisoires seront dé-  
 livrés aux souscripteurs en échange de  
 leur récépissé de versement lors de la  
 répartition

Les titres sur lesquels les versements  
 exigibles ne seraient pas effectués seront  
 passibles d'un intérêt de retard, au taux  
 de 6 0/0 l'an, qui courra du jour fixé  
 par l'échéance de chaque terme, et pour-  
 ront être vendus à la Bourse de Paris,  
 sans aucune mise en demeure, un mois  
 après l'échéance du terme dû, pour le  
 compte et aux frais et risques des retar-  
 dataires. (377)

**LA NATIONALE**

Compagnie d'Assurances sur la Vie  
 ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT  
 ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18  
 Anciennement Compagnie Royale

**FONDS DE GARANTIE : 134 MILLIONS**

**ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS**  
**POUR LA VIE ENTIÈRE**  
 Participation dans les bénéfices  
 de la Compagnie

**RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE**  
**OU DIFFÉRÉE**

Capitaux payés aux  
 décès des Assurés  
 depuis l'origine de  
 la Compagnie..... 55,950,082 fr.  
 Arrérages payés aux  
 Rentiers..... 169,898,374 fr.  
 Bénéfices payés aux  
 Assurés en cas de  
 décès pour la vie  
 entière..... 21,769,374 fr.

S'adresser pour les renseignements, à  
 Saumur, à M. CORNILLEAU; à An-  
 gers, à M. PINRAU; à Cholet, à  
 M. MANCREAU; à Lion-d'Angers, à  
 M. MORILLON; à Baugé, à M. COR-  
 NILLEAU; à Segré, à M. PAYSAN;  
 à Beaufort-en-Vallée, à M. SACHET.

**MAISON DE BLANC**

Quai de Limoges.  
 M. SAINTON-GUILLEON demande  
 un apprenti.

**FUMIGATEUR**  
 Anti-Asthmatique

Prix: 2'50 PAPIER Prix: 2'50  
 36 Séances 36 Séances

**Remède infaillible**  
 contre l'Asthme, les Quintes de Toux,  
 les Suffocations.

Préparé par M. A. LÉGRAND  
 1<sup>er</sup> des Ecoles supérieures de Paris  
 ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS  
 à la Mon Médicale ENCAUSSE & CANESIE  
 Fondée en 1869  
 57, rue Rochefoucauld, Paris

En vente dans toutes les Pharmacies  
 S'adresser, pour toutes demandes et Commissions  
 M<sup>me</sup> COUTELLIER, PAER & C<sup>o</sup>  
 45, Faubourg Montmartre, Paris  
 Dépôt à Saumur chez M. ERNOUL.

**Société Générale de Laiterie.**

**RECETTES DE LA SEMAINE.**

**DU 15 AU 21 MAI.**  
 La vente du lait a été de 1,067,125 litres.  
 Soit, par jour, 152,446 litres.  
 Recettes de la vente du lait, Fr. 223,712 60  
 Recettes diverses. . . . Fr. 52,356 05  
**TOTAL pour la semaine. Fr. 276,068 65**  
 Soit, par jour, Fr. 39,438  
 Recettes depuis le 3 avril, Fr. 1,711,344 60  
**TOTAL à ce jour. Fr. 1,987,413 25**  
 Pour le Conseil d'administration :  
 Le Secrétaire général, A. DELALONDE.

**A LA VILLE DE PARIS**

Place Saint-Pierre

**SAUMUR**

**Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames**

**CHALES**

Toiles, Etoffes pour Ameublements

Galerie spéciale pour la vente des

**CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS**

Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes

**COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans**

Habilllements Complets pour Communion

**CHAPELLERIE**

**1 FRANC PAR AN** 103,000 Abonnés **52 NUMÉROS**  
**Le Moniteur**  
 des **Valeurs à Cots**  
 (Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)  
 LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères  
**LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)**  
 Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse —  
 Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.  
 PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.  
 On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste  
 et à Paris, 17, rue de Londres :  
**UN FRANC PAR AN**

**Café BARLERIN** hygiénique de  
 santé, stoma-  
 chique et fortifiant, préparé par R.  
 BARLERIN, ph.-chim., à TARARE  
 (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé  
 aux personnes nerveuses; il facilite la  
 digestion, guérit la gastrite, les gas-  
 tralgies et les irritations d'intestins;  
 il détruit la constipation, stimule  
 l'appétit, rend le sommeil aux per-  
 sonnes irritées par un travail excessif,  
 donne les meilleurs résultats dans la  
 MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café  
 BARLERIN est un fortifiant par excel-  
 lence, qui peut s'employer pendant  
 les chaleurs comme boisson hygié-  
 nique pour empêcher la transpiration  
 et préserver du choléra et de toutes  
 les maladies épidémiques. Des MIL-  
 LIERS DE MALADES doivent leur guéri-  
 son à l'usage du Café BARLERIN, qui  
 est le meilleur marché et le plus  
 agréable des cafés de santé. Le Café  
 BARLERIN est un produit alimentaire  
 uniquement composé de fruits adou-  
 cissants et dont la composition chi-  
 mique est à peu près la même que  
 celle des eaux minérales les plus en  
 réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en  
 faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500  
 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et  
 de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE**  
 du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du  
 croup, de la coqueluche et des mala-  
 dies graves du larynx chez les jeunes  
 enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition uni-  
 verselle de Paris, 1878, avec 2 mé-  
 dailles d'honneur, se vendent à Tarare,  
 en gros, chez M. R. BARLERIN,  
 pharmacien-chimiste.  
 Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND,  
 épiciier, rue d'Orléans. (450)

**AVIS**

Si vous voulez que vos matelas  
 soient bien refaits, adressez-vous au  
**matelassier, rue du Pres-  
 soir-Saint-Antoine, n° 5;**  
 il se rend à domicile, en ville et à la  
 campagne.  
**PRIX MODÉRÉS.**

**UN HOMME SÉRIeux**, bon comp-  
 table et au courant des affaires,  
 demande un emploi.  
 S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**  
**POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT**

**LA PHARMACIE NORMANDINE**  
 Précédemment 10, rue Saint-Jean,  
 est transférée en face, 11 et 13.

**SOUFRE POUR LA VIGNE**  
**GRAND ENTREPOT**

MAGASINS PICHAT, place du Roi-René.  
 S'adresser à M. RAOUL FEIGNOUX.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>ie</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**  
 D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
 Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et  
 l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis  
 40 ans pour combattre :  
 Gastrites, | Dyspepsies,  
 Gastralgies, | Digestions lentes,  
 Douleurs et Crampes d'Estomac, | Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**  
 AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC  
 Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le  
 Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les  
 Douleurs ou Rages de dents.  
 ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — Poudre, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25.  
 OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :  
 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES  
 DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.